

## DOSSIER DE PRESSE

La loi d'abolition du système prostitueur  
interdit les relations sexuelles : la  
répression de toutes les formes  
d'exploitation et d'abus sexuels de  
la prostitution et du trafic de  
marchandises sexuelles et d'exploitation  
des personnes vulnérables.  
www.abolition2012.fr

**PROSTITUTION = VIOLENCE !**

**25 octobre – 25 novembre 2013 :**

**30 jours d'actions contre les violences sexuelles et sexistes !**

**30 jours d'actions pour abolir le système prostitueur !**

Acte sexuel imposé par l'argent, la précarité et les inégalités, le système prostitueur constitue la dernière violence des hommes contre les femmes que la loi ne condamne pas. C'est pourquoi, à l'approche de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes et de l'examen d'une proposition de loi abolitionniste à l'Assemblée nationale, les principales associations françaises de soutien aux personnes prostituées, de lutte contre les violences faites aux femmes et de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes se mobilisent pendant 30 jours pour l'adoption d'une loi globale abolitionniste engageant enfin la France auprès des personnes prostituées et contre le système prostitueur.

**PROSTITUTION = VIOLENCE, c'est :**

- **Un jour, un témoignage :** pour en finir avec la banalisation de la violence prostitutionnelle, nous associations publieront chaque jour [un témoignage direct](#) d'une personne ayant connu la prostitution.

- **Des dizaines d'événements en France :** retrouvez sur notre [blog](#) le calendrier de notre tour de France de l'abolition en 30 jours.

- **9 recommandations portées par 55 associations de lutte contre les violences sexuelles et sexistes :** l'ensemble des recommandations portées par le Collectif [Abolition 2012](#) pour l'adoption d'une loi globale et cohérente.

- **La valorisation d'un front abolitionniste historique :**

- 55 associations signataires de l'Appel [Abolition 2012](#)
- [111 associations de lutte contre les violences](#) engagées pour l'abolition !
- 200 associations issues de 27 Etats membres de l'UE signataires de l'[Appel de Bruxelles](#) !
- [Les jeunes pour l'abolition](#) du système prostitueur !
- [Plus de 100 parlementaires et responsables politiques](#) de tous bords qui s'engagent !
- 55 Eurodéputés signataires de l'[Appel de Bruxelles](#) !
- [Des hommes](#) qui militent pour le désir et le plaisir partagés et contre la prostitution !

- **La diffusion de nouvelles tribunes chaque semaine :**

- Mobilisons-nous pour une loi d'abolition ! [ici](#)
- Abolition de la prostitution : pourquoi la Suède est un bon modèle. [ici](#)
- Génération « Abolition de la prostitution ». [ici](#)

**Contact presse pour le Mouvement du Nid**

Elise Guiraud : 01 42 70 77 79

[www.mouvementdunid.org](http://www.mouvementdunid.org)

[www.abolition2012.fr](http://www.abolition2012.fr)

<http://abolition13avril.wordpress.com/about/>



Marie-George Buffet

Je suis ABOLITIONNISTE  
parce que je suis contre toutes  
les dominations et le viol  
faites aux femmes

DÉPUTÉE



Eva Darlan

Je suis ABOLITIONNISTE  
parce que l'esclavage est  
aboli et que la femme est  
en "être humain" comme un  
homme...

ACTRICE



Gwendal Rouillard

Je suis ABOLITIONNISTE  
parce que je combats  
depuis toujours les violences  
faites aux femmes!

DÉPUTÉ

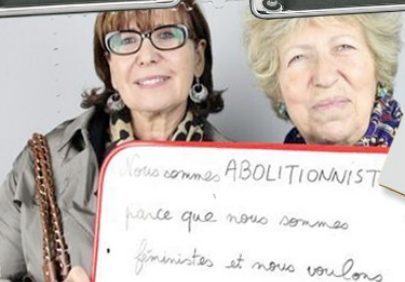


Les gens

Nous sommes ABOLITIONNISTES  
parce que l'Amour n'a pas  
de PRIX !!!

ADJOINTE  
AU MAIRE  
DE PARIS

MILITANTE  
FÉMINISTE



Fatima Lalem

Maya Surduts

Nous sommes ABOLITIONNISTES  
parce que nous sommes  
féministes et nous voulons



Blandine Metayer

Je suis ABOLITIONNISTE

ACTRICE



Emmanuel Zemmour

Je suis ABOLITIONNISTE  
parce que  
L'EXPLOITATION

SYNDICALISTE  
ÉTUDIANT



Roselyne Bachelot

Je suis ABOLITIONNISTE  
parce que  
Siens à fort opprimer la faiblesse, c'est  
le droit qui protège et le à tort  
qui combat

ANCIENNE MINISTRE



Laurence Cohen

Je suis ABOLITIONNISTE  
parce que je suis contre  
la marchandisation des  
corps et toutes les  
violences faites aux femmes

SÉNATRICE



Benoit Hamon

Je suis ABOLITIONNISTE  
parce que je respecte  
les femmes et

MINISTRE

## Qui sommes-nous ?

Le collectif **Abolition 2012** est composé de 57 associations de soutien aux personnes prostituées, de lutte contre les violences et de promotion de l'égalité :

Amicale du Nid – Assemblée des Femmes - Association contre la prostitution des enfants – Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail – Association femmes libres – Association française des femmes des carrières juridiques – Association Les Effronté-E-s – Centre de recherches internationales et de formation sur l'inceste et la pédocriminalité – Centre national d'information sur les droits des femmes et des familles – Chiennes de garde – Choisir la cause des femmes – Clara Magazine – Coalition against trafficking in women – Collectif Alouette – Collectif féministe contre le viol – Collectif fier-e-s et révolutionnaires du Parti communiste français – Collectif lesbiennes féministes ba-ham – Collectif national droits des femmes – Comité permanent de liaison des associations abolitionnistes du proxénétisme – Commission genre et mondialisation d'ATTAC – Conseil national des femmes françaises – Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception – Coordination française pour le lobby européen des femmes – Coordination lesbienne en France – Elu/es contre les violences faites aux femmes – Encore féministes ! – Ensemble l'égalité c'est pas sorcier – Equipes d'action contre le proxénétisme – Espace Simone de Beauvoir – Fédération nationale GAMS – Fédération national solidarité femmes – Femmes en résistance – Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir – Femmes solidaires – FIT Une femme, un toit – Fondation Scelles – L'Escale – Ligue du droit international des femmes - Le lobby européen des femmes – Le monde à travers un regard – Les moutons noirs – Les trois quarts du monde – Maison des Femmes, Paris – Marche mondiale des femmes – Mémoire traumatique et victimologie – Mouvement jeunes femmes – Mouvement du Nid – France – Mouvement national Le Cri – Mue productions – Osez le féminisme ! – Planning familial 75 - Rajfire – Regards de femmes – Réseau féministe Ruptures – SOS les mamans – SOS sexisme – Zero impunity - Zéromacho – Zonta club de France

[www.abolition2012.fr](http://www.abolition2012.fr)

## Les enjeux de notre mobilisation

Nos 55 associations considèrent toutes que la prostitution est d'abord un acte sexuel imposé par l'argent, la contrainte et les inégalités, et que le système prostitueur constitue ainsi un obstacle fondamental à l'égalité et une violence faite à toutes les personnes prostituées, et par extension à toutes les femmes et toutes les personnes éprises de liberté, de justice et d'égalité.

### **Inverser la charge pénale pour mettre fin à l'impunité des auteurs et à la sanction des victimes !**

La prostitution constitue la dernière des violences des hommes contre les femmes pour laquelle les victimes sont encore pénalisées, au titre du délit de racolage, alors que ses auteurs demeurent impunis. C'est pourquoi, nous affirmons solennellement que cette lutte passe nécessairement par la pénalisation de tout achat d'un acte sexuel et la suppression de toute mesure répressive à l'encontre des personnes prostituées. A 30 jours de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, nous sommes déterminéEs à rester mobiliséEs tant qu'il ne sera pas mis fin à l'impunité de ceux qui exploitent la précarité et la vulnérabilité des femmes, des enfants ou d'autres hommes, pour leur imposer un acte sexuel par l'argent.

### **Non au droit des hommes à imposer un acte sexuel par l'argent!**

Nous nous sommes battuEs pour mettre fin au droit des hommes à imposer un acte sexuel par la contrainte physique ou psychologique. Nous battons aujourd'hui pour que nul ne puisse imposer un acte sexuel par la contrainte financière et l'abus de situations de vulnérabilités. Car nous le savons pertinemment, il n'y a qu'une seule et même logique à l'oeuvre dans le viol, le harcèlement sexuel, l'inceste et la prostitution : celle de la mise à disposition du corps des femmes et des enfants au profit de prétendus « besoins sexuels irrépressibles masculins ».

## **Oui à l'égalité et à la libération sexuelle !**

Nous avons milité pour libérer la sexualité des injonctions morales et du carcan des violences masculines. Et, à cet égard le combat ne fait que commencer ! Nous militons aujourd'hui pour libérer la sexualité des injonctions patriarcales et de l'emprise du marché. Non, la prostitution n'est pas l'ultime étape de l'émancipation sexuelle et économique des femmes qui seraient enfin « libres » de disposer de leur corps et de leur sexualité en les mettant sur le marché. La prostitution est au contraire le bastion le plus sophistiqué de la domination masculine et économique. Car la libre disposition de son corps est profondément incompatible avec la liberté de disposer unilatéralement du corps de l'autre en le dominant économiquement.

## **Le consentement des dominéEs ne vaut pas liberté et encore moins émancipation !**

Nous combattons frontalement le discours libéralo-libertarien qui voudrait nous faire croire, que dans des sociétés toujours plus inégalitaires et où l'ensemble des pouvoirs économiques et politiques reste dominé, quand ce n'est pas confisqué, par les hommes, les femmes sont « libres » de sacrifier leur corps et leur sexualité pour mieux vivre ou survivre. Non, dans cette société inégalitaire et patriarcale, le « consentement » des dominéEs ne vaut pas liberté et encore moins émancipation. Nul ne songe à supprimer le SMIC et à mettre fin à la sanction des employeurs abuseurs au prétexte que de nombreuses personnes en situation précaire ou irrégulière consentent à travailler pour moins que le SMIC lorsqu'elles n'ont pas d'autres alternatives.

## **Stop à la désinformation : la pénalisation des clients est la mesure pragmatiquement la plus protectrice !**

Le principal et dernier argument des opposants à la pénalisation des clients prostitueurs consiste à dire que celle-ci accroîtrait la violence à l'encontre des personnes prostituées, et aggraverait l'atteinte à leur santé. C'est un non-sens ! Tout d'abord parce que la répétition d'actes sexuels imposés par la précarité est, en soi, une violence sexuelle dont les conséquences destructrices sur la santé physique et psychologique sont avérées. Et qu'à cet égard, seul le recul de la prostitution peut être source de diminution des violences et des atteintes à la santé. Mais aussi parce qu' en transférant pour la première fois dans l'Histoire française la pression pénale des personnes prostituées vers les clients prostitueurs, l'inversion de la charge pénale s'annonce comme la mesure pragmatiquement la plus protectrice des personnes qui demeureront dans la prostitution. Chaque jour, des clients prostitueurs tentent d'obtenir par la force ou par la pression financière des actes sexuels sans préservatifs ou des actes sexuels que la personne prostituée refuse. Lorsque ces mêmes clients prostitueurs seront sous le coup de la loi pour le simple fait de solliciter un acte sexuel tarifé, alors pour la première fois, les personnes prostituées pourront soit accepter l'acte sexuel tarifé dans le respect des conditions qu'elles auront fixé et ainsi ne pas dénoncer le client, soit menacer de dénoncer le client prostitueur qui tenterait de déroger à leurs conditions.

## **Nos recommandations**

### **I- L' inversion de la charge pénale : une exigence de justice et de protection des femmes !**

- 1- Abrogation du délit de racolage qui, depuis 1939, pèse injustement sur les personnes prostituées alors que sa rédaction permettrait d'interpeller les clients prostitueurs.
- 2- Création d'un délit sanctionnant tout achat d'un acte sexuel pour mettre fin aux droits des hommes à imposer un rapport sexuel par l'argent

### **II- Le renforcement de la politique pénale de lutte contre le proxénétisme.**

- 3- L'arsenal juridique français en la matière est très bon mais doit être mieux utilisé, notamment en confisquant systématiquement les biens du proxénétisme en plus des peines de prison prononcées.
- 4- Inclure le proxénétisme dans la liste des crimes les plus graves ouvrant le droit à une indemnisation ( art 7 06-3 du Code de procédure pénale )

### **III- De véritables alternatives à la prostitution, y compris pour les personnes étrangères.**

- 5- Lancement d'un plan Marshall pour les alternatives à la prostitution et financement d'un accompagnement social global (« exit programmes », formation, reconstruction personnelle, logement, santé, accès à l'emploi...)
- 6- Mise en place d'un partenariat de confiance « Etat, association, personne prostituée » pour octroyer un

titre de séjour aux personnes étrangères qui ne peuvent pas dénoncer leur proxénète (peur des représailles, menaces sur la famille au pays) mais qui ont effectivement rompu avec le milieu prostitutionnel et s'engagent dans un programme de sortie de la prostitution.

#### **IV- Une politique ambitieuse d'éducation à l'égalité et à la sexualité, de prévention et d'information.**

7- Développement d'une politique ambitieuse d'éducation à la sexualité et à l'égalité entre les filles et les garçons incluant une lutte contre le sexisme.

8- Mise en place d'une politique de prévention des risques prostitutionnels.

9- Mise en oeuvre de campagnes de sensibilisation à la violence que constitue la prostitution et dénonciation de l'achat de tout acte sexuel (tel que prévu dans le plan interministériel de lutte contre les violences 2011-2013).



### **Le tour de France de l'abolition en 30 jours (mise à jour quotidienne sur le blog)**

**26 octobre – Mulhouse** : soirée-débat et lancement de la campagne d'affichage (Mouvement du Nid)

**5 novembre – Paris** : conférence « La France, l'Europe et la prostitution » (contact HCFH)

**7 novembre – Paris** : rencontre -débat (Rajfire + Mouvement du Nid)

**7 novembre - Grenoble** : rencontre « Les jeunes pour l'Abolition » (OLF + partenaires)

**7 novembre - Caen** : soirée-débat (OLF + Mouvement du Nid)

**14 novembre – Lille** : cycle de formation « Travail social et prostitution » (Mouvement du Nid)

**16 novembre - Annecy** : rencontre « Les jeunes pour l'abolition » (OLF + partenaires)

**18 novembre - Brunoy** : théâtre-débat (Mouvement du Nid)

**19 novembre - Bordeaux** : rencontre « Les jeunes pour l'abolition » (OLF + partenaires)

**20 novembre – Bordeaux** : formation à l'Ecole Nationale de la Magistrature (Fondation Scelles + MdN)

**21 novembre - Montigny Les Metz** : théâtre-débat (Mouvement du Nid)

**22 novembre – Tours** : soirée-débat (Mouvement du Nid)

**23 novembre – Paris** : manifestation unitaire (CNDF + nombreux partenaires)

## Opération désintox : idées reçues, désinformation, la réponse des abolitionnistes

**Vous refusez de prendre en compte le **consentement** de celles et ceux qui choisissent de se prostituer.**

**Votre projet de société est **liberticide**.**

**FAUX**

Nos associations rencontrent et soutiennent tout au long de l'année des personnes qui restent dans la prostitution, et parfois même le revendiquent, particulièrement quand aucune alternative véritable ne leur est offerte. Mais **l'addition de consentements individuels ne suffit pas à faire un projet de société progressiste**. Surtout, si celui-ci vise à protéger les plus vulnérables.

Dans nos sociétés toujours inégalitaires certaines personnes consentent « librement » à travailler pour moins que le SMIC. Cela n'empêche pas la société de condamner légitimement non pas celui qui accepte de travailler pour moins que le SMIC mais bien tout employeur qui paierait un salarié, même consentant, moins que le SMIC.

D'autres consentent « librement » à se séparer d'un organe pour « mieux vivre » ou survivre. Cela n'empêche pas la société de condamner légitimement toute personne qui tenterait d'acheter un organe à autrui (et évidemment pas la personne qui en est réduite à se séparer d'un organe contre une rémunération).

CertainEs consentent à se prostituer ? Cela ne doit pas empêcher la société, non pas de pénaliser les personnes prostituées, mais bien d'interdire tout achat d'un acte sexuel.

Les théories libéralo-libertariennes et du tout marchand renvoient à la loi de la jungle au détriment du contrat social. Car sans loi, dans ces trois situations, ce seront toujours les plus vulnérables qui en seront réduits à accepter un salaire inférieur au SMIC, à se séparer d'un organe, ou à sacrifier leur intimité et leur sexualité pour vivre, mieux vivre ou survivre

La féministe Geneviève Fraisse rappelle très pertinemment que le spectre du consentement va de « adhérer à » jusque « se résigner à ». Autrement dit, **le consentement ne vaut pas liberté et encore moins émancipation dans une société inégalitaire**.

**Abolir le système prostitueur, c'est une utopie ! FAUX**

**Abolir ne signifie pas éradiquer**. L'abolition de l'esclavage n'a pas conduit à son éradication. Par contre, l'abolition a engagé l'Etat et toute la société aux côtés des esclaves et contre le système esclavagiste. L'abolition du système prostitueur, c'est un nouveau consensus social, un choix de société, une qualification de la violence prostitutionnelle qui permet ensuite et ENFIN d'adopter une série de mesures inscrites dans le cadre d'une politique globale et cohérente. Autrement dit l'abolition du système prostitueur n'est pas une finalité mais bien une première étape pour pouvoir enfin réellement agir auprès des personnes prostituées et contre ceux qui exploitent leur précarité et leurs vulnérabilités en leur imposant un acte sexuel par l'argent.

**Vous voulez définir une **bonne et une mauvaise sexualité**.**

**Vous êtes des **puritains**.**

**Vous êtes des **anti-sexe**.**

**FAUX**

Les abolitionnistes mènent un **combat pour la libération sexuelle** : une sexualité libérée de l'ordre moral mais aussi des rapports de domination et de l'emprise du marché. **Payer pour obtenir un rapport sexuel revient à l'imposer par l'argent**. Notre mobilisation abolitionniste et féministe s'inscrit dans la continuité du combat des femmes contre le droit de cuissage, le viol, le viol conjugal et le harcèlement sexuel. C'est à dire dans le combat contre la mise à disposition du corps des femmes au profit du « plaisir » masculin.

Nous revendiquons le **droit à disposer de notre propre corps et non le droit à disposer du corps de l'autre contre un paiement**. L'achat d'un acte sexuel est la négation même du désir de l'autre. Est-ce compatible avec une sexualité libérée ?

**Vous voulez condamner les clients **en plus** des personnes prostituées.**

**Vous voulez interdire la prostitution**

**Abolition = prohibition**

**FAUX**

La première exigence des abolitionnistes est de supprimer le délit de racolage et toute mesure répressive à l'encontre des personnes prostituées. **Nous exigeons l'inversion de la charge pénale.** Nous n'accepterons pas de loi qui interdirait l'achat d'un acte sexuel sans supprimer préalablement la répression à l'encontre des personnes prostituées et sans la mise en place de véritables alternatives y compris pour les personnes prostituées étrangères.

L'abolition n'a rien à voir avec l'interdiction ou la prohibition de la prostitution. En effet, **l'interdiction ou la prohibition de la prostitution ne change rien à la société.** Elle ne qualifie ni la violence, ni l'obstacle à l'égalité, ni l'atteinte à la dignité. Elle ne situe pas la responsabilité morale et pénale des clients prostitueurs car tous les acteurs sont condamnés au même titre. Elle ne permet ni politique de prévention, ni d'alternatives.

A l'inverse, l'abolition de la prostitution permet de qualifier et situer la violence de la prostitution. Elle permet d'expliquer ce qui, dans la prostitution, est incompatible avec un projet de société progressiste et d'engager des mesures en faveur de ses victimes et contre ses auteurs.

**Le modèle suédois est un échec.**

**Pénaliser le client accroît la clandestinité et la vulnérabilité des personnes prostituées.**

**La pénalisation des clients accroît la mainmise des proxénètes sur les personnes prostituées.**

**FAUX**

**1- La pénalisation des clients prostitueurs est la meilleure garantie de protection des personnes qui resteront dans la prostitution.**

On entend souvent dire que la pénalisation des clients rendrait la prostitution cachée et mettrait ainsi en danger les personnes prostituées. La prostitution risquerait notamment de passer de la rue à Internet, ou en appartement ou encore en salons de massage... Ce raisonnement ne tient pas la route. Car la prostitution n'a ni lieu « dans la rue » ni « sur Internet ». « La rue » et « Internet » ne sont que des modalités d'entrée en contact du client avec la personne prostituée. L'acte prostitutionnel est lui TOUJOURS caché et la personne prostituée est donc TOUJOURS vulnérable. Les personnes que nous rencontrons nous le disent : au moment où elles montent dans la voiture du client, au moment où elles ouvrent la porte de leur appartement ou au moment où elles ouvrent la porte de la chambre de l'hôtel, elles se retrouvent toujours seules face au client, et potentiellement en danger. Or, dans ce face à face, **lorsque le client sera déjà en infraction par le simple fait d'avoir sollicité cet acte sexuel contre de l'argent, alors il lui sera beaucoup plus difficile d'imposer un acte sexuel sans préservatif ou d'imposer un acte sexuel que la personne refuse.** Car la personne prostituée ne risquera aucune condamnation en situation de prostitution et que le client prostitueur pourra lui être dénoncé à tout moment. La pénalisation des clients permet donc de renforcer, en partie, la situation de la personne prostituée et de mettre fin à l'impunité dont abusent les clients prostitueurs pour imposer leur volonté au mépris des limites posées par les personnes prostituées.

**2- « Prostitution cachée » ne signifie pas « prostituée vulnérable » dans un cadre institutionnel qui reconnaît et condamne la violence.**

Le modèle suédois a supprimé la répression à l'encontre des personnes prostituées pour ne l'appliquer qu'aux clients prostitueurs et aux proxénètes. Les personnes prostituées bénéficient donc d'un statut de « personnes à protéger » car victimes d'un système de violence sexuelle.

Contrairement à la situation dans d'autres pays dont la France, les policiers, magistrats et travailleurs sociaux suédois sont formés à les soutenir, à écouter leur parole et recevoir leurs plaintes. Le cadre institutionnel, parce qu'il qualifie et condamne la violence prostitutionnelle, offre donc une garantie de protection à toute personne prostituée qui le désire.

En conséquence, la personne prostituée, qui demeure dans la prostitution et qui choisit de l'exercer de façon cachée pour permettre à ses clients de ne pas être condamnée, peut à tout moment se rapprocher des pouvoirs publics pour être soutenue. A l'inverse, les personnes prostituées « visibles » dans les bordels hollandais dont les proxénètes sont des entrepreneurs reconnus, ne

peuvent que très difficilement s'extraire d'un système où elles sont présumées consentantes et où leurs proxénètes sont des employeurs comme les autres.

### **3- La pénalisation des clients demeure la meilleure arme pour lutter contre le proxénétisme dont la seule motivation est de gagner de l'argent**

Les proxénètes ne recherchent pas le crime pour le crime, mais le crime pour l'argent. Attaquer la demande de prostitution a un effet immédiat sur les profits des proxénètes. Les écoutes téléphoniques de la police suédoise le montrent sans ambiguïté : les réseaux internationaux de proxénétisme se détournent de la Suède car l'investissement y est moins rentable que dans d'autres pays.

### **4- Qui peut nous faire croire qu'un Etat qui ne considère pas la prostitution comme une violence en soi va mettre en place de véritables alternatives à la prostitution et des mesures de protection pour les personnes prostituées ?**

Si la prostitution est un métier comme un autre, si l'achat d'un acte sexuel n'est pas une violence, alors pourquoi proposer des alternatives à la prostitution et des mesures de protection pour les personnes prostituées ? L'interdiction de tout achat d'un acte sexuel n'est qu'une mesure parmi d'autres mais elle est indispensable car elle qualifie et situe la violence prostitutionnelle et donc légitime les politiques d'alternatives, de protection et de prévention.



## Marion : "J'ai le sentiment qu'on me demande d'y retourner"

J'ai quitté il y a sept ans, parce que j'ai rencontré quelqu'un. Seule, je pense que je n'aurais jamais eu l'énergie. Mais il fallait d'abord que je retrouve la confiance envers les hommes. Là-bas, je voyais 80 à 90 % d'hommes mariés. Quand je l'ai rencontré, je me suis demandé s'il était intéressé par moi ou par l'argent que je gagnais. J'ai mis des années à reconstruire une vie avec lui. Lui aussi a mis du temps. Il se demandait si je voulais vraiment en sortir ou pas.

Quand je l'ai rencontré, j'étais dans ma voiture ; il a pensé que j'étais en panne. J'étais sur la réserve. Je n'avais aucune envie de parler. Nous avons quand même discuté ; discuté seulement, jamais il n'y a rien eu d'autre.

**Quand on est là-dedans, c'est très difficile de rencontrer des gens.** On s'isole. J'évitais d'aller dans ma famille, je faisais mes courses dans des lieux où je savais que ne rencontrerais personne. Je faisais tout pour ne pas rencontrer les collègues de mon ancien travail ; tout pour ne pas entendre la question qu'est-ce que tu deviens ?.

Moi qui aime tant les contacts avec les autres, je faisais tout pour les éviter. Ce n'était pas moi. Il y avait deux moi : moi dans la vie réelle et moi là-bas. On se douche pendant des heures pour pouvoir redevenir celle qu'on est. J'avais une copine, la seule que j'avais conservée et à qui je pouvais parler ; elle avait eu une enfance difficile, elle avait connu les foyers. **Il n'y a pas beaucoup de gens qui peuvent comprendre.**

Mes filles et ma famille savaient mais on n'en parlait jamais. Le silence arrangeait tout le monde. Mes filles ont été mises au courant à l'adolescence, par leur père. C'était à cause de lui que j'en étais arrivée là.

Elle en ont souffert. Dans les dossiers scolaires, à "profession de la mère", l'une écrivait au chômage, l'autre secrétaire. Ma fille aînée a pris ses distances quand elle a su. Heureusement, l'amour a été plus fort.

A 14 ans, il y a eu un événement qui a tout bouleversé dans ma vie. J'ai été violée. En descendant du car scolaire, un monsieur nous a reconnues, ma sœur et moi, et il a proposé de nous raccompagner jusqu'à la maison. Je ne voulais pas monter. Mais ma sœur y est allée. Je l'ai suivie. J'ai été violée sous ses yeux.

Quand on est rentrées, mon père a senti que quelque chose s'était passé. Mais rien n'a été dit. **Tout le monde est resté dans le silence pendant des années.** Dès que je croisais mon père, nos yeux se baissaient. Je ne pouvais plus supporter ce regard. Je voulais quitter la maison. Quant à ma mère, elle était très croyante. Elle ne voulait pas que je parte sans être mariée. A 18 ans, j'ai rencontré quelqu'un et je l'ai épousé. J'en veux terriblement à la religion. Très vite, j'ai voulu divorcer parce que cet homme était malsain. Il m'a fait des demandes sexuelles que je n'ai pas supportées en me disant que nous étions un couple libre. Mais ma mère a dit : « Pas de divorce dans la famille ! » Je me suis tue. Nous avons eu un premier enfant. Puis un deuxième ; il savait que j'étais coincée. Professionnellement, nous avons eu une société ensemble pendant quatre ans. Et puis nous avons eu besoin d'argent. C'est lui qui m'a amenée sur les lieux où je suis restée pendant des années.

Quand j'ai fini par demander le divorce, il m'a été accordé d'office. Mais je n'ai pas porté plainte contre lui. Pour protéger mes filles. Elles n'auraient pas été là, je l'aurais fait. Je me suis oubliée longtemps...

Le divorce a été pour moi un immense soulagement. Mais mon ex mari a continué à me harceler, à tourner dans mon quartier. Les gendarmes m'ont conseillé de quitter la région. J'ai donc changé de

département. Je suis arrivée ici, je n'avais rien. Seule, sans boulot, sans revenus. Alors, je suis retournée au même endroit et j'ai continué comme avant. La routine.

**Là-dedans, on perd pied. On n'a plus d'identité. Plus de repères. Plus de vie sociale. On est en dehors. Même aller voir un médecin est difficile ; dire ce qu'on fait.** A cause de la saleté, on attrape des mycoses, il faut très souvent des antibiotiques forts. Alors, on s'arrange entre copines, on se passe des médicaments. Il y a aussi les odeurs, la transpiration, l'urine. Et les obèses. C'est bestial. Il y a des jours où on a très mal au ventre. Un jour, un gynéco m'a dit que mon utérus était ressoudé, ce qui est rarissime. Il s'était complètement rétracté tellement je refusais de tout mon corps. Aujourd'hui, j'ai toujours des douleurs dans le dos. Quand on est là-dedans, on n'a pas seulement besoin de préservatifs. Ca, c'est trop facile !

Pour certains clients, même si ce n'est pas la majorité, c'est : Je paye, j'ai droit à tout. On essaye de mettre des limites. Il y a aussi la peur. Deux fois, j'ai cru que j'allais mourir. Quand un homme m'a serré le cou avec ses mains. Et quand un autre m'a amené son neveu qui avait des problèmes psychiques. Il m'a dit qu'il avait des pulsions et qu'il risquait de violer une gamine. Je ne pouvais pas refuser. Mais j'ai ressenti un véritable danger pour ma vie.

Je n'aurais pas voulu être sur Internet ; aller seule à un rendez-vous. Moi, je n'étais pas isolée. On avait toutes nos numéros de téléphone, on se signalait les hommes dangereux, on partait ensemble quand la nuit tombait. On faisait des détours pour rentrer chez nous, pour ne pas risquer d'être rackettées. J'ai gardé le réflexe de tout fermer à clé, la maison, la voiture. D'avoir l'œil sur le rétroviseur, toujours.

Les clients, il y en a de toutes sortes. Certains sont gentils, d'autres méchants ; plus souvent méchants. Certains veulent inverser les rôles et être soumis. D'autres viennent oublier leur stress parce qu'ils ont de gros contrats à signer. Une minorité vient pour parler. De plus en plus d'hommes demandent des passes sans préservatif. J'ai toujours refusé. C'est une barrière ; comme une paire de gants.

Là-bas, il y a des violences entre communautés : les Africaines, les filles de l'Est. Il faut arriver la première pour être tranquille. Si on arrive plus tard, c'est la guerre. Les proxénètes viennent sur place agresser les femmes pour les chasser et placer les leurs à la place. Moi, j'étais cachée ; pas en bordure de route.

Dans le milieu, il faut aussi se battre contre l'alcool, contre la drogue. Certaines me disaient qu'elle buvaient pour supporter. Moi, j'ai tenu bon. Mais autour de moi, j'en ai vu devenir des épaves.

Pour tenir, on compense par les dépenses. L'argent est vite gagné et le lendemain il est dépensé. C'est dur. La fatigue, la solitude.

Nous, les Françaises, les gendarmes nous aimaient bien. En 2005, j'ai eu un PV pour racolage. Ils m'ont dit de payer, pour ne pas risquer d'aller en correctionnelle. L'Etat a besoin de faire rentrer l'argent dans les caisses. Je me souviens que j'ai dit aux gendarmes qu'on devrait porter plainte contre l'Etat...

**Ce PV a eu des conséquences que je n'aurais pas pu imaginer.** J'ai un projet depuis de nombreuses années : devenir assistante familiale. Quand j'ai fait ma demande d'agrément, je n'étais pas au courant que j'avais été condamnée par défaut. Je ne m'étais pas présentée au tribunal, mais j'avais payé, pour moi tout était réglé. J'ai appris plus tard par mon avocate qu'un huissier avait été mandaté pour me retrouver. C'est curieux, je travaillais, j'avais un numéro de sécu et pourtant je n'en ai jamais entendu parler. Et sur mon dossier, j'ai vu la mention « sans domicile » alors que j'ai toujours eu une adresse.

Je sais maintenant que le jour de ma condamnation, nous étions cinq femmes. Il suffit que l'une n'ait pas réglé le PV pour que nous ayons toutes été mises dans le même panier. Si je n'avais pas eu cette condamnation, aujourd'hui je serais agréée et j'aurais un travail. Pendant plusieurs mois, j'ai franchi toutes les étapes avec l'éducateur, l'assistante sociale, la puéricultrice. Les trois ont émis un avis favorable. Quand j'ai reçu le recommandé avec le résultat, j'ai vu avis négatif. Un vrai

boomerang ; le monde s'est écroulé. **J'avais réussi toute seule à concrétiser mon projet, et tout s'effondrait.**

Actuellement, je fais des petits boulots. Je m'occupe de personnes âgées, que d'ailleurs personne ne sait où mettre non plus... C'est débrouillez vous ! J'ai de moins en moins d'heures, je ne vais pas tarder à me retrouver au chômage.

J'irai jusqu'au bout. Je me battrais. Je veux être reconnue dans mes droits. Effacer de mon casier judiciaire cette écriture qui est une erreur du tribunal [1] ! Quand j'ai voulu récupérer ma condamnation pour pouvoir me défendre, la greffière m'a tendu mon dossier d'un geste brusque en me disant : C'est normal qu'on ne vous le donne pas, votre agrément ! Avec ce que vous avez fait ! Un vrai coup de couteau. De quel droit pouvait-elle porter ce jugement ?

Je compte sur mon avocate. Mais maintenant que le Conseil Général est au courant, j'ai peur que tout soit remis en question même si ma condamnation est annulée.

Je tourne en rond, je ne m'en sors pas. En fait, j'ai le sentiment qu'on me demande d'y retourner. A la limite, il aurait mieux valu que je passe par la prison pour revenir sur le marché du travail. Après la prison, au moins, on parle de réinsertion. Nous, on n'a rien fait ; on n'a commis aucun crime. Mais personne ne nous donne la moindre chance.

Il faudrait des passerelles. Aider celles qui veulent en sortir ! On ne nous donne rien, on ne nous soutient pas, on nous laisse dans le vide.

Pour franchir les portes, il faut tout le temps se battre. Quand j'en suis sortie, je suis allée à l'Agence pour l'emploi. J'étais incapable de leur dire. J'avais donc tout écrit sur un papier. Quand l'employé m'a demandé des explications sur le trou dans mon CV, j'ai posé le papier sur la table. Il l'a lu et il m'a dit : Je comprends. Le bureau fermait et il est quand même resté avec moi.

Quitter, c'est difficile. Ne pas y retourner, c'est difficile. Pendant deux ans, j'ai été tentée. Quand on a un salaire de misère... même si l'argent n'a pas la même valeur. A un moment, quelqu'un restait avec moi pour que je n'y retourne pas. J'ai eu aussi le soutien du Mouvement du Nid ; c'était un réconfort même si les moyens matériels manquent. Il faut être ancrée, ne pas être seule. Il faut faire un deuil.

Il faut beaucoup de temps pour que ce soit terminé. Il y a sept ans que je suis sortie, et c'est seulement maintenant que je me sens être une femme comme les autres, que je peux avoir sur moi-même un autre regard.

N'empêche, je vis encore avec des murs de protection. Tout le temps. Je fais tout pour éviter de tomber nez à nez avec un ancien client.

Y retourner, maintenant, ce serait impossible : redevenir une femme objet, une « femme facile ». En réalité, je suis une personne très pudique. Mais l'image nous colle à la peau, les stéréotypes. Les gens ne cherchent pas à comprendre. Pour moi, confier tout ça, c'est un peu une thérapie. Mais c'est toujours douloureux. Il faut du temps, beaucoup de temps pour pouvoir en parler.

Ce témoignage a été recueilli par Claudine Legardinier en mars 2013 pour le Mouvement du Nid. Il est publié dans notre revue trimestrielle, *Prostitution et Société*,

[Numéro 177 / avril - juin 2012](#)

[Le B.A. BA de l'abolitionnisme](#).

**[1] Le 28 décembre 2012, Marion a obtenu du tribunal sa relaxe et donc l'effacement de cette mention de son casier judiciaire.**